

ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE

SORTIE SURF

L'association sportive du collège la plaine de Lavardac organise une SORTIE SURF de fin d'année afin de récompenser ses jeunes sportifs qui ont défendu les couleurs du collège à travers les différentes compétitions. Voici quelques précisions :

DEPART : mardi 6 juin départ 7h15 sur le parking de la maison des jeunes

RETOUR : mercredi 7 juin à 19h15 sur le parking de la maison des jeunes

TRAJET : en BUS avec ceintures de sécurité

LIEU : Le Porge océan

ORGANISATEURS : M et Mme COCCHIO

ACCOMPAGNATEURS : Mme GARREAU, M. GELLY

SURF : Ecole de surf agréée : « so nice surf school ». Chaque enfant aura 4 cours de surf de 1h30

(2 par jour) encadrés par un professeur diplômé d'état .

+ 1 intervention d'1h en soirée sur l'histoire du surf, la formation des vagues, les marées, la préservation des dunes ...

HEBERGEMENT : centre de vacances du Bourdiou situé au Porge (environ 7km du lieu de surf)

REPAS : Les 2 repas de midi seront fournis par le collège pour les ½ pensionnaires.

-Les élèves externes ou (DP4) qui ne mangent pas à la cantine le mercredi doivent s'amener leur pique-nique du 1^{er} jour. Ils ne peuvent en aucun cas amener leur pique-nique du 2^{ème} jour. (règles d'hygiène et sécurité)

-Les externes doivent obligatoirement acheter un ticket cantine (4 euros) à M ou Mme COCCHIO.

SANTE/REGIME : Les parents dont les enfants ont des traitements médicaux, problèmes de santé ou régime alimentaire particulier doivent impérativement le signaler sur la fiche santé qui vous sera transmise une fois l'inscription validée où lors de la réunion d'information du 14 mars.

PRIX : compris entre **85 € payables en 2 versements** :

- 1^{er} versement de **50 €** avant **le mercredi 5 avril 2017. Il fait office d'inscription définitive.**
- 2^{ème} versement : **restant dû** avant **le mercredi 10 mai 2017.**

Nous vous précisons le montant exact du 2^{ème} versement ultérieurement. Il dépend du nombre total d'enfants participants à la sortie et du montant des subventions obtenues : ventes crêpes les lundis, Foyer sociaux éducatifs, parents d'élèves (FCPE), mairies.

(chèques à libellés à l'ordre de l'association sportive du collège de Lavardac et à ramener à M OU MME COCCHIO)

PRECISION : Si Plus de 57 enfants s'inscrivent (capacité maximale du bus), les organisateurs choisiront les enfants les plus méritants selon leur assiduité et leur comportement lors des compétitions sportives du mercredi .